

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

“DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES”

Article 1

La société Expo Center, Centre Thermal, 57360 Amnéville-les-thermes, organise un jeu-concours « DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES » accessible à compter du **lundi 4 mai 2009 à 0h00 (GMT+2) au jeudi 18 juin 2009 à 23h59 inclus** via le site internet <http://www.dinovotion.com>.

La participation à ce jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants et son application par la société organisatrice.

Article 2

La participation au présent jeu-concours est ouverte à toute personne physique âgée de **18 (dix-huit) ans minimum**, pénalement responsable, résidant légalement en France Métropolitaine et disposant d'une connexion à internet, à l'exception des membres du personnel de la société Expo Center, de leurs prestataires techniques, de tout parrain ou annonceur et de leur famille directe vivant sous le même toit.

Il est également ouvert à toute personne physique mineure âgée d'**entre 3 (trois) ans minimum et 17 (dix-sept) ans inclus, ayant obtenu l'autorisation préalable de son tuteur ou représentant légal** pénalement responsable, résidant légalement en France Métropolitaine et disposant d'une connexion à internet, à l'exception des membres du personnel de la société Expo Center, de leurs prestataires techniques, de tout parrain ou annonceur et de leur famille directe vivant sous le même toit.

Article 3

Pour participer au présent jeu-concours accessible du **lundi 4 mai 2009 à 0h00 (GMT+2) au jeudi 18 juin 2009 à 23h59 inclus**, les participants sont invités à se connecter sur le site internet <http://www.dinovotion.com> et à cliquer sur l'animation « jouez pour gagner des places pour dinovotion ».

Les participants sont alors redirigés vers une des pages suivantes, en fonction de la langue de consultation du site internet :

- Site en Français : <http://www.dinovotion.com/fr/jeux/gagnez-immEDIATEMENT/>
- Site en Anglais : <http://www.dinovotion.com/en/games/win-instantly/>
- Site en Allemand : <http://www.dinovotion.com/de/games/win-instantly/>

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
“DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES”

Il leur est alors demandé de remplir un formulaire précisant leurs Titre, Nom, Prénom, Age, Adresse E-mail, Numéro de téléphone, Adresse, Ville et Code Postal du lieu de résidence, ainsi que de cocher une case les inscrivant, si ce n'est déjà fait, à la newsletter Dinovotion. Seuls les Titre, Nom, Prénom, Age, Code Postal et l'inscription à la newsletter sont obligatoires.

Lorsque ces informations ont été saisies, chaque participant se voit attribuer une « partie » de jeu et est redirigé vers une page lui proposant de cliquer sur une animation ressemblant à un « jackpot ».

Deux cas sont alors possibles

- soit la partie est **gagnante**, et le participant sera redirigé vers une page lui indiquant la nature de son lot. Il ne pourra en aucun cas rejouer au jeu ;

- soit la partie est **perdante**, et le participant sera redirigé vers une page lui indiquant qu'il a perdu. Il pourra alors **rejouer** à condition de fournir, via un formulaire, **l'adresse e-mail d'un ami**. Une nouvelle partie sera créée, et le participant sera alors de nouveau redirigé vers une page lui proposant de cliquer sur une animation ressemblant à un « jackpot ». Cette nouvelle partie pourra être soit gagnante, soit perdante selon les mêmes termes que précédemment.

Au bout de 5 (cinq) parties perdantes consécutives par jour par participant, le participant sera invité à revenir au minimum 24 heures après la dernière partie, afin de rejouer.

Pour rejouer plus de 24 heures plus tard, il devra alors remplir le formulaire tel qu'il l'avait rempli précédemment, et à condition qu'il fournisse de nouveau, via un formulaire, **l'adresse e-mail d'un ami**. Une nouvelle partie sera créée, et le participant sera alors de nouveau redirigé vers une page lui proposant de cliquer sur une animation ressemblant à un « jackpot ». Cette nouvelle partie pourra être soit gagnante, soit perdante selon les mêmes termes que précédemment.

Détermination des gagnants

Les parties gagnantes seront désignées par instant gagnant, c'est-à-dire en fonction du rang de la partie par rapport à l'ensemble des parties jouées. Ce rang est déterminé automatiquement et immédiatement par une application informatique développée pour les besoins du présent jeu-concours après avoir vérifié que les conditions d'inscription au jeu-concours auront été dûment respectées.

Les gains mis en jeux sont les suivants

Les gains mis en jeux sont des tickets d'entrée pour le spectacle Dinovotion, qui se tiendra dans les locaux d'Expo Center à Amnéville-les-thermes, à partir du 25 Septembre 2009.

Date de validité des tickets d'entrée	Nombre de tickets d'entrée pour Dinovotion en jeu
25 Septembre 2009	200
26 Septembre 2009	200
27 Septembre 2009	200

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
“DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES”

Soit au total 600 (six cent) tickets d'entrée datés pour le spectacle Dinovotion.

Lorsqu'une partie est gagnante, le participant qui joue cette partie gagne 1 (un) bon pour un ticket d'entrée pour Dinovotion. Il est redirigé vers une page internet lui proposant de choisir la date de validité de son ticket d'entrée, comprise entre le 25 septembre 2009 et le 27 Septembre 2009 inclus.

Deux cas sont alors possibles :

- Soit le nombre de tickets d'entrée en jeu pour la date sélectionnée restant en jeu est égal à 0, auquel cas le participant doit choisir une autre date de validité ;
- Soit le nombre de tickets d'entrée en jeu pour la date sélectionnée restant en jeu est supérieur à 0, auquel cas le participant se voit attribuer un ticket pour la date qu'il a sélectionnée. Dans ce cas, il est redirigé vers une page qu'il doit imprimer, et qui contient le numéro de sa partie, la date de validité de son ticket, et son nom. Il devra se présenter, à la date sélectionnée, aux guichets de Dinovotion (Expo Center – Centre Thermal – 57360 Amnéville-les-thermes) muni de la page imprimée et d'une pièce d'identité, pour obtenir un ticket d'entrée officiel pour le spectacle.

Le tableau ci-dessous présente la liste des instants gagnants, c'est-à-dire le numéro des parties gagnantes :

29	1769	3509	5249	6989	8729	10469	12209	13949	15689
58	1798	3538	5278	7018	8758	10498	12238	13978	15718
87	1827	3567	5307	7047	8787	10527	12267	14007	15747
116	1856	3596	5336	7076	8816	10556	12296	14036	15776
145	1885	3625	5365	7105	8845	10585	12325	14065	15805
174	1914	3654	5394	7134	8874	10614	12354	14094	15834
203	1943	3683	5423	7163	8903	10643	12383	14123	15863
232	1972	3712	5452	7192	8932	10672	12412	14152	15892
261	2001	3741	5481	7221	8961	10701	12441	14181	15921
290	2030	3770	5510	7250	8990	10730	12470	14210	15950
319	2059	3799	5539	7279	9019	10759	12499	14239	15979
348	2088	3828	5568	7308	9048	10788	12528	14268	16008
377	2117	3857	5597	7337	9077	10817	12557	14297	16037
406	2146	3886	5626	7366	9106	10846	12586	14326	16066
435	2175	3915	5655	7395	9135	10875	12615	14355	16095
464	2204	3944	5684	7424	9164	10904	12644	14384	16124
493	2233	3973	5713	7453	9193	10933	12673	14413	16153
522	2262	4002	5742	7482	9222	10962	12702	14442	16182
551	2291	4031	5771	7511	9251	10991	12731	14471	16211
580	2320	4060	5800	7540	9280	11020	12760	14500	16240
609	2349	4089	5829	7569	9309	11049	12789	14529	16269
638	2378	4118	5858	7598	9338	11078	12818	14558	16298
667	2407	4147	5887	7627	9367	11107	12847	14587	16327
696	2436	4176	5916	7656	9396	11136	12876	14616	16356
725	2465	4205	5945	7685	9425	11165	12905	14645	16385

**REGLEMENT DU JEU CONCOURS
"DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES"**

754	2494	4234	5974	7714	9454	11194	12934	14674	16414
783	2523	4263	6003	7743	9483	11223	12963	14703	16443
812	2552	4292	6032	7772	9512	11252	12992	14732	16472
841	2581	4321	6061	7801	9541	11281	13021	14761	16501
870	2610	4350	6090	7830	9570	11310	13050	14790	16530
899	2639	4379	6119	7859	9599	11339	13079	14819	16559
928	2668	4408	6148	7888	9628	11368	13108	14848	16588
957	2697	4437	6177	7917	9657	11397	13137	14877	16617
986	2726	4466	6206	7946	9686	11426	13166	14906	16646
1015	2755	4495	6235	7975	9715	11455	13195	14935	16675
1044	2784	4524	6264	8004	9744	11484	13224	14964	16704
1073	2813	4553	6293	8033	9773	11513	13253	14993	16733
1102	2842	4582	6322	8062	9802	11542	13282	15022	16762
1131	2871	4611	6351	8091	9831	11571	13311	15051	16791
1160	2900	4640	6380	8120	9860	11600	13340	15080	16820
1189	2929	4669	6409	8149	9889	11629	13369	15109	16849
1218	2958	4698	6438	8178	9918	11658	13398	15138	16878
1247	2987	4727	6467	8207	9947	11687	13427	15167	16907
1276	3016	4756	6496	8236	9976	11716	13456	15196	16936
1305	3045	4785	6525	8265	10005	11745	13485	15225	16965
1334	3074	4814	6554	8294	10034	11774	13514	15254	16994
1363	3103	4843	6583	8323	10063	11803	13543	15283	17023
1392	3132	4872	6612	8352	10092	11832	13572	15312	17052
1421	3161	4901	6641	8381	10121	11861	13601	15341	17081
1450	3190	4930	6670	8410	10150	11890	13630	15370	17110
1479	3219	4959	6699	8439	10179	11919	13659	15399	17139
1508	3248	4988	6728	8468	10208	11948	13688	15428	17168
1537	3277	5017	6757	8497	10237	11977	13717	15457	17197
1566	3306	5046	6786	8526	10266	12006	13746	15486	17226
1595	3335	5075	6815	8555	10295	12035	13775	15515	17255
1624	3364	5104	6844	8584	10324	12064	13804	15544	17284
1653	3393	5133	6873	8613	10353	12093	13833	15573	17313
1682	3422	5162	6902	8642	10382	12122	13862	15602	17342
1711	3451	5191	6931	8671	10411	12151	13891	15631	17371
1740	3480	5220	6960	8700	10440	12180	13920	15660	17400

Soit une partie gagnante toutes les 29 (vingt neuf) parties jouées dans la limite de 17 400 (dix sept mille quatre cent) parties.

A l'issue du présent jeu-concours, les compteurs de partie en cours sont figés. Si le compteur n'a pas atteint le nombre de participants initialement prévu pour désigner un gagnant, ledit lot associé ne sera pas attribué et le jeu-concours sera terminé.

Si avant la fin du jeu concours, le nombre de parties jouées dépassait les 17 400 (dix sept mille quatre cent) participations, aucun lot supplémentaire ne serait mis en jeux.

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
“DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES”

Article 4

Les prix seront acceptés tels qu'ils sont annoncés. Aucun changement (de date, de prix...), pour quelque raison que ce soit, ne pourra être demandé par les gagnants.

Il est précisé que la société organisatrice ne fournira aucune prestation ni garantie, les lots consistant uniquement en la remise et/ou l'envoi postal et/ou électronique des prix prévus ci-dessus.

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte du produit du fait d'une mauvaise manipulation par le gagnant.

Article 5

Le présent règlement est déposé auprès de l'Etude **BOOP**, Huissier de justice, **2 rue du Faisan – 57000 Metz**.

Il sera adressé à titre gratuit, à toute personne qui en ferait la demande auprès de Expo Center / Concours «DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES », Centre Thermal, 57360 AMNEVILLE-LES-THERMES (timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur dans la limite d'une demande par foyer, même nom, même adresse).

Article 6

La société organisatrice se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce jeu-concours sans préavis et sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse, les gains pourront être ramenés au prorata de la nouvelle durée du jeu-concours. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les candidats.

La société organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le gain par des produits d'une valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité dudit gain, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

Toutefois, si le prix annoncé ne pouvait être livré par la société organisatrice, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de non fourniture dudit gain par les partenaires, aucune contrepartie ou équivalent financier ne pourra être réclamé.

Les gagnants du présent jeu-concours autorisent expressément et gracieusement l'utilisation et la diffusion de leurs nom et adresse postale sur le site Internet dinovotion.com, ainsi qu'à l'occasion de toute campagne publicitaire ou promotionnelle liée au présent jeu-concours.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse du jeu :

Dinovotion / Expo Center

Centre Thermal,

Article 7

La société organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site internet <http://www.dinovotion.com>.

En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problème d'acheminement et/ou de perte de courrier postal ou électronique.

Plus particulièrement, la société organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où 1 (un) ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site internet <http://www.dinovotion.com> du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment et non limitativement à/aux :

- l'encombrement du réseau,
- une erreur humaine ou d'origine électrique,
- toute intervention malveillante,
- une liaison téléphonique,
- matériel ou logiciels,
- tous dysfonctionnements de logiciels ou de matériel,
- un cas de force majeure,
- des perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement des jeux.

Article 8

La société organisatrice pourra annuler tout ou partie du présent jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit et notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au présent jeu-concours ou de la détermination des gagnants.

Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les gains aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Sont notamment considéré comme fraude, sans que cette liste soit limitative :

- La saisie, par le participant, d'un nom, prénom ou d'une adresse postale qui ne correspondent pas à l'identité du participant ou à un de ses lieux de résidence ;

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
“DINOVOTION – GAGNEZ INSTANTANEMENT VOS PLACES”

- La saisie, par le participant, d'une adresse e-mail invalide, soit comme étant sa propre adresse soit comme étant celle d'un ami.

Article 9

Le simple fait de participer au présent jeu-concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement et de l'arbitrage de la société organisatrice pour les cas prévus et non prévus.

En cas de réclamations, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la société Expo Center dans un délai de 3 (trois) mois à compter de la fin du présent jeu-concours.

En cas de différence entre la version du règlement déposée chez l'huissier et la version envoyée à toute personne qui en aurait fait la demande, c'est la version déposée chez l'huissier qui prévaudra dans tous les cas de figure. De même, la version déposée chez l'huissier fait foi face aux informations divulguées sur tout support et en contrariété avec le présent règlement.

LES PARTIES S'EFFORCERONT DE RESOUDRE A L'AMIABLE TOUT LITIGE QUI SURVIENDRAIT A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU PRESENT REGLEMENT. EN CAS DE DESACCORD DEFINITIF, ET SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS LEGALES, LES TRIBUNAUX DE METZ SERONT SEULS COMPETENTS.